

Département Espaces Publics et Mobilité Durable
Direction Laboratoire Territoire et Mobilités

Monsieur Nicolas MEKIL
Maire
Mairie
1 PLACE DE LA MAIRIE
76760 ECTOT L'AUBER

Rouen, le 19 août 2026

N/Réf. : EDu/FV/26.3681
Dossier suivi par Eric DUVAL
☎ 02.35.52.69.64.
E-mail : eric.duval@metropole-rouen-normandie.fr

Objet : Réalisation d'une Enquête Mobilité Certifiée
Cerema – EMC²

Monsieur le Maire,

La mobilité ne se limitant pas à un territoire fermé, il est indispensable d'obtenir des données statistiques de mobilité du quotidien fiables sur des bassins de vie adaptés afin de mutualiser les synergies et de prendre en compte les relations entre les différents territoires.

En partenariat avec l'Etat, la Région Normandie et le Cerema, la Métropole Rouen Normandie et l'Agglo Seine-Eure se sont associées via un groupement de commandes afin de réaliser une Enquête Mobilité Certifiée Cerema - EMC² auprès de ménages choisis aléatoirement au sein d'une zone d'enquête définie par :

- l'aire d'attraction de Rouen selon la définition de l'INSEE afin de considérer la centralité rouennaise,
- le territoire des EPCI composant l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure pour les réflexions relatives à l'inter territorialité,
- le territoire de la Communauté de commune Yvetot Normandie dans le cadre des réflexions ferroviaires.

Soit 403 communes (*découpage géographique au 1^{er} janvier 2025 – Aire d'attraction de Rouen 2020*) et presque 840 000 habitants. Ces enquêtes ont lieu environ tous les 10 ans.

La réalisation de cette enquête standardisée au niveau national, a été confiée aux sociétés TEST (mandataire) et TMO (sous-traitant). Les ménages de l'aire d'enquêtes seront interrogés du **3 novembre 2026 jusqu'au 17 avril 2027** (hors vacances scolaires). Les ménages des communes hors Métropole et Agglo Seine-Eure sont enquêtés uniquement par téléphone par la société TMO. Le Cerema est en charge du contrôle de qualité de l'enquête et peut réaliser des contrôles.

En plus des communes de l'aire d'enquête, la Métropole avise les forces de l'ordre (Police Nationale et Gendarmerie).

Outre le communiqué de presse permettant de relayer l'information via la presse locale, les ménages sollicités pour répondre à ladite enquête seront préalablement informés par lettre-Avis dès la mi-octobre 2026 et jusqu'à début avril 2027, en règle générale 1 à 4 semaines avant l'appel téléphonique.

Aucune enquête ne peut avoir lieu pendant les vacances scolaires et jours fériés. Par ailleurs, elles se déroulent du mardi au samedi afin de recenser tous les déplacements de la veille. (soit du lundi au vendredi)

L'enquête fait l'objet d'inscriptions aux registres de traitement tenue par les Correspondants Informatique et Libertés des maîtres d'ouvrage et des sociétés intervenantes afin de respecter la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les informations nominatives seront détruites en fin d'enquête ou au plus tard le 31 décembre 2027. Les données pseudo anonymisées obtenues ne peuvent faire que l'objet d'analyses statistiques.

La Métropole Rouen Normandie compte sur votre soutien pour la bonne réalisation de cette enquête en :

- diffusant le plus largement possible cette information, au travers de vos publications et autres supports de communication locaux ;
- apposant l'affiche relative à l'enquête en mairie. Les services de la Métropole tiennent à votre disposition plus d'exemplaires selon votre convenance.
- informant le personnel d'accueil afin de confirmer auprès de vos administrés, si besoin, la réalité et l'utilité de l'enquête auprès des personnes qui pourraient vous contacter.

Pour plus d'information et en cas de besoin, vous pouvez contacter :

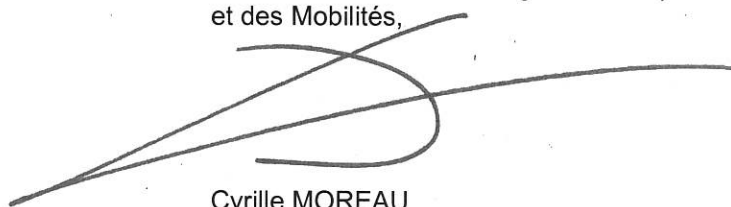
M. DUVAL Eric, Responsable du projet à la Métropole Rouen Normandie
02.35.52.69.64.
eric.duval@metropole-rouen-normandie.fr

ou vous adresser au responsable de cette enquête auprès de la société TEST :

M. Rémy ARTIGNAN,
06 74 32 41 69
r.artignan@test-etudes.com

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président en charge du Transport
et des Mobilités,



Cyrille MOREAU